

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL



DIPLOME D'ETAT

NOUS SOUSSIGNES, MEMBRES DU JURY DE L'EXAMEN D'ETAT DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES DU CYCLE LONG, INSTITUE PAR L'ORDONNANCE N° 88-092 DU 07 JUILLET 1988 ;

VU LA LOI-CADRE N° 14/004 DU 11 FEVRIER 2014 DE L'ENSEIGNEMENT NATIONAL, SPECIALEMENT EN SES ARTICLES 8, 151 ET 193 ;

VU, TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE A CE JOUR, L'ARRETE MINISTERIEL N° MINEPSP/CABMIN/0040/2004 DU 20 AVRIL 2004 MODIFIANT ET COMPLETANT L'ARRETE MINISTERIEL N° MINEPSP/CABMIN/0008 DU 15 JANVIER 2004 PORTANT MESURES TRANSITOIRES RELATIVES À L'ORGANISATION DE L'EXAMEN D'ETAT/DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES DU CYCLE LONG,

ATTESTO	NS QUE TENOMME : BATEK	A MPUTU PLAND)I	
NE (E) A	BUKAVUEE :		LE 0 7 1	2 1 9 9 6
A PARTICIPE ALAS	SESSION 2014 DE L'EXAMEN D'ETAT ET A	OBTENU POUR CEN	T DES POINTS AUX	6 5 % CONDITIONS DE
REUSSITE FIXEES I	PAR L'ORDONNANCE SUSMENTIONNE	E .		
EN FOLL SCIE	DE QUOI, LUI DELIVRONS LE PRESENT NTIFIQUE	DIPLOME D'ETUDES CHIN	SECONDAIRES DU C MIE-BIOLOGIE	CYCLE LONG DE LA
	DELIVRE A KI	NSHASA, LE 31 JUI	LLET 2014	
LES MEMBRES DU JURY	L'INSPECTEUR GENERAL, PRESIDENT DUJURY	LE SI	ECRETAIRE GENERAL, SUPERVISION	
TSO	9 6 3 0 0 8 1 0 3 0	1 6 0 0 7	2129015	LE(LA) RECIPIENDAIRE